Les femmes éloignées du marché du travail : comment favoriser l'égalité des chances ?

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 11/03/2014

Saisine liée : LES FEMMES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Plénière du 25 février 2014

L'étude « Les femmes éloignées du marché du travail » de la délégation des droits des femmes et à l'égalité du CESE, rapportée par Hélène Fauvel (Groupe CGT-FO) et présentée en séance plénière le 25 février, analyse les différents freins qui restreignent l'accès des femmes au marché du travail et propose des préconisations pour favoriser l'égalité des chances et garantir la liberté de choix des femmes dans ce domaine.

13,5 millions de femmes sont sur le marché du travail soit 48 % de la population active. Si le taux d'activité des mères d'un ou de deux enfants âgés de plus de 5 ans est très élevé (89 %), il fléchit avec le troisième (43%) surtout lorsque le plus jeune a moins de 3 ans. Après la composition familiale, le niveau de diplôme est le second déterminant principal de l'activité féminine. Les femmes peu diplômées, qu'elles aient ou non des enfants, peinent davantage que leurs homologues masculins à trouver un emploi et à l'exercer à temps plein.
En 2011, entre 20 et 29 ans, le taux d'emploi des femmes sans aucun diplôme atteint 29 % contre 52 % pour les hommes dans la même situation. On observe aussi une forte segmentation professionnelle puisque les dix métiers employant le plus de femmes représentent, à eux seuls, près de la moitié (45 %) de l'emploi féminin. Enfin, les métiers les plus féminisés sont souvent associés à deux caractéristiques : temps partiel et faible qualification. Ces conditions de travail contraignantes et peu épanouissantes sont largement corrélées avec des interruptions d'activité plus fréquentes lors de la naissance des enfants.
Les autres facteurs de retrait du marché du travail sont des contraintes pratiques et financières liées aux modes de garde et la charge de la « conciliation » entre vie familiale et vie professionnelle qui repose, quasi exclusivement, sur les femmes.
Toutefois, il apparaît que la grande majorité des femmes éloignées du marché du travail le sont à leur corps défendant. Ce n'est pas tant l'attrait du congé parental qui les pousse à y recourir que les difficultés de maintien en emploi, souvent cumulatives : discriminations en lien avec la grossesse et la maternité, déficit de modes de garde adaptés, harcèlement, horaires de travail incompatibles... Face aux difficultés d'articulation des temps de vie de leurs salarié(e)s, l'implication des employeurs reste encore timide, essentiellement sous forme d'aides financières et beaucoup moins de souplesse horaire pourtant souhaitée par les intéressé(e)s et concourant à leur bien-être au travail.

p>L'étude sera bientôt disponible dans la rubrique " travaux publiés"

© - copyright CESE - Novembre 2026